

COMPTE-RENDU

9^e congrès du CPLOL à Florence, mai 2015

Organisation

Le 9^e congrès scientifique du CPLOL « Ouvrir les portes à la communication » s'est tenu du 7 au 9 mai 2015 au Palazzo degli Affari et au Palazzo dei Congressi de Florence, en Italie. Le Comité Exécutif du CPLOL (CE), la Federazione Logopedisti Italiani (FLI) et Italy Destination Labs - An Uvet American Express Division (Uvetamex) ont coopéré dans l'organisation de cet événement. Le site Internet du congrès www.cplolcongress2015.eu a été créé pour l'occasion et restera accessible jusqu'au prochain congrès en 2018.

Participants

659 participantes et participants représentant 44 pays et cinq continents se sont inscrits au congrès. 270 participants (41 %) venaient d'Italie et 389 participants d'autres pays. Les Pays-Bas (N=49) et la France (N=41) avaient les plus grandes délégations après l'Italie. 307 (47 %) des participants inscrits étaient les auteurs ou les co-auteurs de présentations. Le congrès a eu un nombre de participants particulièrement élevé et dépassant celui des congrès précédents à La Haye (380) et à Ljubljana (320), sans toutefois atteindre la fréquentation du congrès de Berlin (900).

Le nombre élevé de participants venant de pays autres que le pays d'accueil et la large représentation géographique montrent que le congrès du CPLOL suscite l'intérêt d'un public scientifique international et des praticiens. Il semble que l'engagement du CPLOL en faveur de la diffusion scientifique au travers de ses congrès précédents lui assure un public croissant.

Comme nous l'avons déjà mentionné, 41 % des participants venaient d'Italie. Nous pourrions en conclure que l'organisation du congrès a de plus grandes chances de succès dans un pays où il y a une association professionnelle importante et active (par exemple DBL, FLI).

Le choix du lieu du congrès (Florence) s'est révélé judicieux et semble avoir encouragé de nombreux participants à assister au congrès, malgré la difficulté d'accès (peu de vols directs). Florence est une ville disposant d'un patrimoine historique et artistique particulièrement riche, une destination touristique appréciée et attractive qui a pu être un facteur décisif.

Enfin, la publicité active pour le congrès sur les réseaux sociaux, dans les associations professionnelles des pays membres et dans les universités européennes participant au projet NetQues ont permis de promouvoir positivement le congrès.

Programme scientifique

340 résumés ont été soumis au comité scientifique pour examen en aveugle. Au total, 145 résumés ont été soumis dans la section Enfants - Troubles du langage (examineurs : K. Hansson, R. Iossifova), 47 dans la section Enfants - Troubles non langagiers (examineurs : T. Masdottir, M. Kaufmann-Meyer), 48 dans la section Adultes - personnes âgées troubles du langage

(examineurs : M. Overton-Venet, F. Constantinidou), 60 dans la section Adultes - personnes âgées troubles non langagiers (examineurs : Y. Maryn, H. Kalf), et 40 dans la section Formation initiale (examineur : I. Venero, B. Leijenaar). Trente résumés (9 %) n'ont pas été acceptés en raison de leur manque de fondement scientifique. Les auteurs de 17 présentations sur posters et quatre présentations orales acceptées les ont retirées avant le congrès.

Trois conférences principales ont été tenues pendant le congrès (Pr J.-L. Nespoulous, Pr V. Volterra, Pr J. Stansfield). Pour la première fois dans l'histoire des congrès du CPLOL, la professeure Dorothy Bishop a tenu une conférence honorifique. Deux conférences invitées (ASHA et Pr K. Verdolini-Abbott) et une table ronde ont également été organisées pendant le congrès.

Le programme final comportait 22 sessions parallèles (131 présentations), 12 ateliers et 146 présentations de posters. Cinq salles de congrès ont été utilisées pour le déroulement du programme. Toutes les présentations dans l'auditorium principal étaient interprétées simultanément en italien. Trois présentations orales ont été tenues en français sans interprétation. En raison du très grand nombre de présentations orales acceptées, chaque session parallèle comprenait six présentations de 15 minutes, la discussion étant comprise dans le temps de présentation. Le programme du congrès était donc très dense et de nombreuses discussions très intéressantes ont été interrompues en raison des limites temps très strictes.

La sélection des résumés devrait être plus pondérée et seuls les résumés de haute qualité scientifique devraient être acceptés pour le nombre limité de présentations orales. Il est à noter que tous les sujets d'orthophonie/logopédie doivent être représentés dans un programme de congrès. Toutefois, certains sujets (comme les troubles du langage chez l'enfant) ont des taux de soumission très élevés et le niveau d'exigence devra donc être plus haut pour une inclusion dans ces sessions. Ceci doit être pris en compte lors de la sélection finale. Ainsi, les exigences pour les résumés susceptibles d'être inclus dans les sessions parallèles consacrées aux troubles du langage chez l'enfant seront automatiquement très élevées, car le nombre de résumés soumis dans cette section est généralement plus important.

Les directives concernant les résumés doivent être revues et l'accent doit être mis sur la méthodologie scientifique, l'originalité, et l'aspect novateur de la recherche en tant que critères principaux d'acceptation.

Les présentations de posters étaient une part importante du programme du congrès. En plus des posters scientifiques, 11 organisations professionnelles d'orthophonie/logopédie membres du CPLOL ont présenté leurs associations. Les sessions de posters pourraient être améliorées lors des prochains congrès. Il faudrait prévoir plus de temps pour les présentations de posters, et des membres du comité scientifique (examineurs) pourraient être chargés de débattre des posters avec leurs présentateurs pendant cette session.

Tous les résumés ont été publiés dans les Actes de congrès (ISBN 978-2-9552505, éd. B. Trinite). Les résumés des présentations orales et des ateliers ont été traduits en français mais pas les posters. Avoir l'occasion de faire publier un résumé est un facteur très important pour les nouveaux chercheurs. Tous les résumés ont été édités en anglais et en français (M. Vlassopoulos, M. Kaufmann-Meyer).

Tableau 1 : Comparaison avec les congrès précédents

	Congrès du CPLOL			
	Berlin 2006	Ljubljana 2009	La Haye 2012	Florence 2015
Participants	900	320	380	659
Nationaux/ non nationaux	600/300	90/300	200/180	270/389
Présentations orales	42	60	74	131
Ateliers	0	6	9	12
Présentations de posters	49	105	49	146

Budget

Le congrès 2015 a reçu 622 inscriptions payées. 320 inscriptions de membres (CPLOL, ASHA, SAC), 183 inscriptions de non-membres et 119 inscriptions d'étudiants. 37 délégués, y compris les membres du comité scientifique, ont été invités par le CPLOL. Les frais d'inscription étaient moins élevés que lors des deux congrès précédents (280 à 320€ pour les membres, 350 à 400€ pour les non-membres, 140 à 160€ pour les étudiants). Cette réduction a été obtenue en excluant les repas de midi des frais d'inscription. Les repas de midi étaient proposés moyennant un coût supplémentaire. La plupart des participants (79 %) se sont inscrits au congrès au tarif d'inscription anticipée, ce qui signifie qu'une estimation provisoire du nombre de participants au congrès a pu être obtenue à l'issue de la période d'inscription anticipée.

Les sponsors ont fourni 10 % des recettes totales du congrès. 18 entreprises ont sponsorisé le congrès. Le *Silver Sponsor* du congrès était Pearson. La plupart des entreprises (12) représentaient l'Italie.

33 % du budget du congrès ont été alloués aux locaux, aux équipements techniques et à la mise à disposition de salles de session ; 19 % ont été dépensés en pauses-café et en service d'hôtes ; 14 % ont été dépensés pour les dossiers individuels de conférence, qui comprend également la préparation et l'impression des Actes de congrès ; 11 % ont été dépensés pour la conception du site Internet et les services en ligne (les services de traduction sont inclus dans ce poste) ; 9 % ont été dépensés pour l'organisation du cocktail de bienvenue ; 7 % ont été dépensés pour les participants invités (CE, comité local, orateurs invités, membres du comité scientifique, invités – 37 personnes en tout) ; et 7 % ont été dépensés en coûts divers (photographe, décoration, autres frais, etc.).

En tout, le bilan final du congrès était positif. Les recettes (inscription et sponsoring) s'élevaient à 158 371,91 euros et les dépenses à 154 878,77 euros. Le bilan total était donc de 3493,14 euros.

Le CPLOL devra payer un total de 1000 euros + 22 % de TVA pour la maintenance du site Internet du congrès entre mai 2015 et mai 2018 et cette somme devra être prélevée sur les bénéfices du CPLOL pour le congrès.

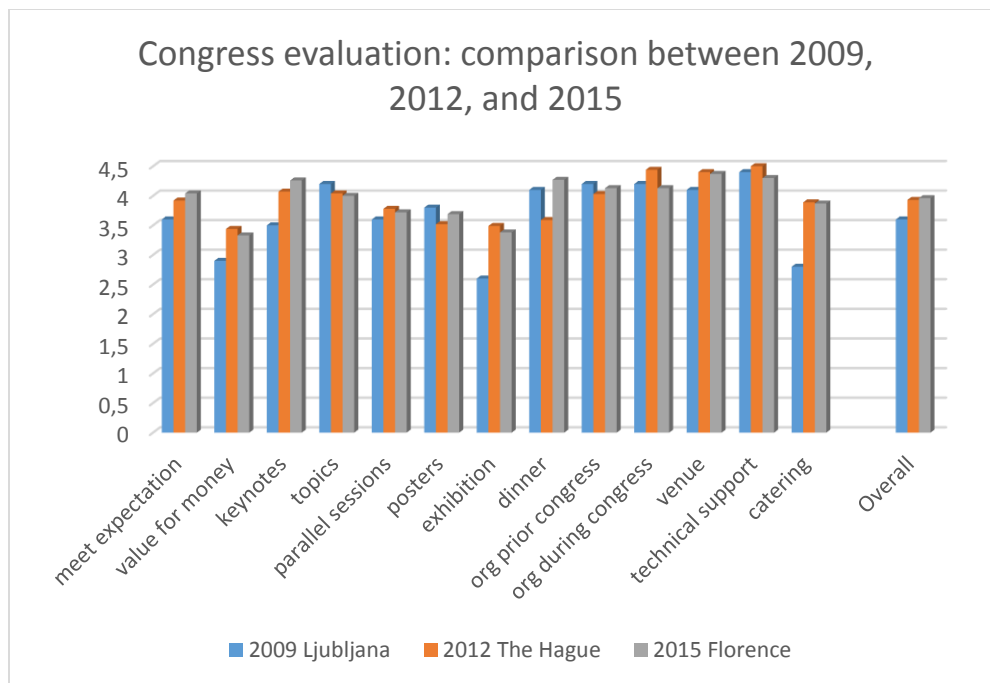
Évaluation générale

Le congrès a été évalué de manière formelle à l'aide des mêmes échelles de questionnaire que lors des congrès précédents afin de pouvoir réaliser une comparaison. Six nouvelles rubriques ont néanmoins été ajoutées au questionnaire 2015. Tous les participants au congrès ont reçu une demande de feedback. 255, donc 39 % des participants ont répondu. Les plus actifs étaient les participants au congrès venant d'Italie, de France et de Suisse. 84 % des personnes ayant répondu étaient orthophonistes/logopèdes professionnels, 8 % étaient des étudiants.

Concernant la première information sur le congrès, 51 % des participants (131) ont indiqué qu'ils l'avaient reçue de leurs associations nationales d'orthophonie/logopédie, 26% sur le site Internet du CPLOL (67) et 22% d'autres sources (57), comme les sites Internet d'autres associations (British Voice Association, ASHA), des universités, de collègues, de dépliants distribués à d'autres congrès, de courriels des organisateurs du congrès, lors de recherches sur Internet et sur Facebook. Une promotion large et active de l'événement est importante pour attirer des participants potentiels au congrès.

Concernant les raisons principales de participer au congrès, 38 % des personnes interrogées ont indiqué que la raison principale était le programme général du congrès, 33 % afin de présenter leurs recherches, 13 % des personnes interrogées étaient motivées par les conférences principales, 11 % ont décidé d'assister au congrès en raison de l'attractivité de Florence en tant que destination, seulement 3 % en raison des frais d'inscription raisonnables et enfin 2 % en raison des ateliers proposés. Ces réactions montrent que la qualité du programme du congrès est un facteur très important, que la sélection des présentations doit être effectuée avec beaucoup de soin et que le programme doit être publié aussitôt que possible. D'un autre côté, le deuxième facteur le plus important était que les participants présentaient également leurs recherches. 47 % de toutes les inscriptions étaient liées aux articles présentés lors du congrès. Il faut donc trouver un équilibre entre un programme scientifique de qualité et le grand nombre de participants qui sont également auteurs ou co-auteurs de présentations. La solution peut passer par l'amélioration des sessions de posters, ou la prolongation du congrès d'une journée complète ou d'une demi-journée, ou la réduction du temps de présentation de 15 à 10 minutes. D'un autre côté, prolonger le congrès augmenterait les coûts et les frais d'inscription, et une réduction du temps de présentation entraînerait une impression de superficialité.

La figure 2 montre les valeurs moyennes des critères évalués comparées aux données des études des congrès précédents.



La valeur moyenne de l'évaluation générale du congrès est de 3,96, ce qui est légèrement plus haut que lors des congrès précédents. De manière générale, le congrès a répondu aux attentes des participants (moyenne 4,04). Les notes les plus élevées ont été attribuées aux locaux du congrès (4,37), à l'assistance technique (4,30), aux conférenciers principaux (4,26), ainsi qu'au repas du congrès (4,27).

Le montant des frais d'inscription et l'exposition ont reçu les notes les plus basses (3,33 et 3,38 respectivement) comme c'était traditionnellement le cas lors des congrès précédents. Le montant des frais d'inscription repose sur des calculs spécifiques et ne peut pas être réduit arbitrairement pour le rendre plus attractif. Il convient de se pencher davantage sur les attentes des orthophonistes/logopèdes concernant l'exposition. Que souhaitent-ils voir dans une exposition ? Sont-ils prêts à attirer des entreprises nationales au congrès ? Quelle expérience les autres congrès ont-ils fait avec la gestion du sponsoring ?

La note du programme scientifique est plus ou moins au même niveau que lors du congrès de 2012. Les personnes interrogées ont trouvé les sujets des conférences principales pertinents pour leur profession (4,00). Les sessions parallèles ont reçu une note moyenne de 3,72. Dans leurs réponses, les personnes interrogées ont cité les sessions parallèles sur les troubles du langage chez l'enfant (PSs 1, 5, 9), troubles du langage chez l'adulte (PSs 12, 21), la voix (PSs 4, 17), le multilinguisme (PS 2) et la formation initiale (PSs 7, 16, 20) comme étant les plus pertinentes pour la pratique professionnelle. « Le congrès du CPLOL semble être la seule plate-forme permettant d'échanger des informations nouvelles et valables concernant la formation en orthophonie/logopédie en Europe », a indiqué l'un des animateurs et cette direction doit probablement être maintenue et améliorée pour les prochains congrès du CPLOL.

Malgré l'annulation de la présentation des posters de la première journée en raison du retard pris au début du congrès, l'évaluation générale de la session de posters était plus élevée que lors du congrès 2012 (3,69).

L'organisation avant le congrès et pendant le congrès a reçu de bonnes notes (4,13). Le site Internet du congrès (3,99), le système d'inscription en ligne (3,79) et la communication par courrier électronique (4,11) ont également reçu des notes satisfaisantes.

La note globale pour la restauration était satisfaisante (3,87). Les personnes interrogées qui avaient assisté au repas de gala au Palazzo Borghese étaient très satisfaites (4,27) car il avait été organisé dans un endroit splendide avec une valeur culturelle supplémentaire.

Conclusions

1. Le congrès 2015 a présenté de nombreuses nouveautés : les conférences honorifiques, une table ronde, des conférences invitées et le quiz du congrès dans la période de préparation.
 - a. Le choix des présentateurs et l'inclusion de conférences invitées dans le programme du congrès doivent faire l'objet d'une discussion soignée.
 - b. Le format de la table ronde doit être amélioré afin qu'elle donne lieu à une véritable discussion.
2. Le rôle des membres du comité scientifique est très important. L'organisation du CS pourrait être améliorée.
 - a. Selon le nombre de soumissions, le président du CS doit prendre des décisions concernant le nombre de sessions parallèles/d'ateliers et le nombre de présentations orales pour chacune de ces sessions.
 - b. La sélection adéquate des articles soumis est sous la responsabilité des examinateurs. Cela signifie que la responsabilité du contenu des sessions parallèles doit être transférée aux examinateurs. Les examinateurs de chaque section doivent discuter entre eux et avec le président du CS et la décision d'inclure une présentation dans le programme doit être prise de manière collective.
 - c. Les critères d'examen des résumés soumis doivent être améliorés. Les directives concernant les résumés doivent être revues et l'accent doit être mis sur le mérite scientifique, l'originalité, et l'aspect novateur de la recherche en tant que critères principaux d'acceptation.
 - d. Il est crucial de convenir d'un calendrier pour la préparation et la publication à temps du programme du congrès.
 - e. Les membres du CS (examinateurs) doivent participer activement au congrès, particulièrement lors des sessions de posters.
3. Les locaux du congrès doivent pouvoir offrir une infrastructure flexible en fonction du nombre effectif des inscriptions (400 à 700).
 - a. L'organisation d'un congrès est un processus complexe car le nombre de soumission et d'inscription sont des inconnues au départ. La première estimation (novembre 2013) avait été calculée sur la base de 400 participants, avec quatre salles de sessions, 120 posters et 10 stands d'exposants. À la fin, le nombre des participants avait augmenté de 40 %, une salle supplémentaire a été réservée pour

les sessions parallèles et la capacité de la salle de plénière a dû être augmentée. Nous aurions également eu besoin de plus de place pour les pauses-café et l'exposition.

4. Les frais d'inscription doivent être calculés soigneusement.
 - a. Nous recommandons de commencer les calculs avec des attentes modérées concernant le nombre d'inscription puis d'augmenter les coûts en fonction du nombre d'inscriptions, plutôt que d'établir des frais d'inscription fixes basés sur un pronostic optimiste. Lors du congrès 2015, le nombre d'inscriptions a augmenté de 40 % et les coûts de 34 %.
 - b. Le repas de midi devrait être proposé comme une option séparée. Cela permet de réduire les frais d'inscription et les rend plus attractifs. Il est également ainsi possible de choisir sa nourriture en fonction de ses goûts personnels et de son budget.
5. La version imprimée des Actes de congrès était une bonne idée mais le livre ne devrait être remis qu'aux auteurs de présentations.
6. La qualité et l'intérêt du programme du congrès, le choix judicieux du site du congrès, et la campagne d'information et de promotion active ont eu pour résultat un grand nombre d'inscriptions.
 - a. Le programme du congrès devrait être publié le plus tôt possible.
 - b. Une destination touristique appréciée attire davantage de participants.
 - c. Les délégués du CPLOL sont des personnes clés pour la promotion du congrès dans leurs pays respectifs.
7. La qualité globale des congrès scientifiques du CPLOL s'améliore d'année en année. Cela signifie que nous apprenons de nos erreurs et que nous ne reculons pas devant les défis.
8. Le congrès 2015 était un succès financier et a recueilli un grand nombre de soumissions. Pour le prochain congrès, le défi est de fixer un objectif clair et ambitieux et d'aller de l'avant.

Baiba Trinite

Vice-présidente Congrès du CPLOL

Le 3 octobre 2015